

# DNB 2024 – Épreuve Orale INFORMATION ÉLÈVES/PARENTS

Date de l'épreuve :  
**MERCREDI 12 juin 2024**  
**entre 8h et 12h**

## Calendrier à respecter :

- **Mars 2024** : Présentation de l'épreuve par les Professeurs Principaux en vie de classe, courrier aux familles et distribution des documents (Fiche de détermination du sujet, Document d'aide à la préparation de l'épreuve)
- **Avant le vendredi 19 avril 2024** : Choix du tuteur.
- Attention, passée cette date, l'élève qui n'aura pas sollicité de tuteur fait le choix de se débrouiller seul.
- **Pendant les vacances de Printemps** : L'élève se documente, travaille son sujet et commence à élaborer son plan de travail. S'il a fait le choix d'un tuteur, l'élève s'engage à l'informer des avancées de son projet.
- **Lundi 13 mai au plus tard** : Retour de la fiche de détermination du sujet (fiche complétée et signée par l'élève, par au moins un responsable légal, le Professeur Principal et le, cas échéant, par le Professeur référent).
- **Mercredi 12 juin 2024 : Épreuve orale.**

## Description de l'épreuve :

L'épreuve est notée sur 100 points :

- 50 points pour la maîtrise de la langue française à l'oral
- 50 points pour la maîtrise du sujet

La grille d'évaluation de l'épreuve orale sera présentée et expliquée aux élèves au cours d'une vie de classe. Le choix du projet n'est pas évalué en tant que tel, mais la démarche, les compétences et connaissances acquises sont les attendus de cette épreuve.

L'épreuve peut être individuelle ou en équipe (2 ou 3 élèves). Elle est composée de deux temps : 5 min d'exposé (10 min pour un groupe) et 10 min d'entretien (15 min pour un groupe). Une partie de cet entretien peut porter sur d'autres thématiques vues en classe.

## Choix de la thématique :

Cet oral porte sur une thématique abordée lors d'un Projet, d'un EPI ou d'un cours et s'inscrivant dans l'un des parcours éducatifs (Artistique et culturel/Avenir/Santé/Citoyen).

Le sujet de la soutenance est libre et peut avoir été étudié dans le cadre privé mais un lien pédagogique doit exister entre la soutenance et un travail/projet réalisé en classe.

## Professeur référent :

L'élève doit travailler seul ou en groupe et peut, s'il en fait la demande, être accompagné d'un professeur référent de son choix. Il appartient à l'élève de solliciter au préalable en utilisant de préférence la messagerie e-lyco, un professeur de son choix. Le référent n'est pas nécessairement choisi en fonction de la thématique retenue pour la soutenance.

Un référent peut ne pas accepter la demande d'un élève s'il a déjà pris des engagements avec un nombre déjà important d'élèves pour le suivi de l'oral. **Il faut donc veiller à obtenir l'accord préalable du tuteur référent avant que ce dernier ne signe la fiche de détermination.**

L'élève présente, à son professeur référent et à son professeur principal, sa fiche de détermination et son document d'aide tout au long de la préparation de l'épreuve. Le professeur référent, le professeur principal et au moins un responsable légal signent la fiche de détermination. Toutes les fiches doivent être impérativement complétées pour le **lundi 13 mai 2024 dernier délai.**

## Chronologie du travail :

Lecture des documents ⇒ Choix de la thématique ⇒ Choix du référent ⇒ Fiche de détermination ⇒ Signatures ⇒ Préparation de l'épreuve ⇒ Épreuve orale DNB